

République Française
Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 26 septembre 2024

2024-09-02

GEMAPI : Etude de faisabilité du ruisseau de la Toinotte à Mancenans : Validation du plan de financement et demandes de subventions

Nombre de délégués titulaires en exercice : 75

Nombre de délégués titulaires présents : 46 (*dont suppléés : 2*)

Nombre de délégués titulaires absents : 29 (*dont représentés : 10*)

Votants : 56

Le 26 septembre 2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes s'est réuni au siège de la CC2VV à Pays-de-Clerval (25340), sur la convocation qui leur a été adressée par M. Bruno BEAUDREY, Président, le 20 septembre 2024.

PRESENTS :

Bruno BEAUDREY (*Etrappe*), Nathalie BELZ (*L'Isle sur le Doubs*), Claude BOURIOT (*L'Isle sur le Doubs*), Jacky BOUVARD (*Trouvans*), Christophe BOUVIER (*Médière*), Alexandre CHAILLET (*Montussaint*), Georges CONTEJEAN (*Geney*), Joseph CUENOT (*Mésandans*), Christian DROUVOT (*Saint-Georges-Armont*), Christophe DUPONT (*Arcey*), Michel EUVRARD (*Fontaine-lès-Clerval*), Marie-Hélène EVRARD (*Tallans*), Olivier FAIVRE-PIERRET (*Gondenans les Moulins*), Pascal FALLOT (*Rang*), Marc FARINE (*Roche-lès-Clerval*), Jeanne-Antide FELEZ (*Lanthenans*), Nathalie FRITSCH (*Rognon*), Edwige GARRESSUS (*Hyémondans*), Alain GIRARDOT (*Gondenans-Montby*), Michel GONIN (*Viethorey*), Nicolas GRUNEISEN (*Cubry*), Claude HUEBER (*Onans*), Michaël HUGONNIOT (*Arcey*), Chantal JACQUEMIN (*Arcey*), Gérard JOUILLEROT (*Anteuil*), Catherine LAIGNEAU (*Désandans*), Michel LAURENT (*L'Isle sur le Doubs*), Martine MARQUIS (*Pays-de-Clerval*), Virginie MERCIOL (*Marvelise*), Joëlle PAHIN (*L'Isle sur le Doubs*), André PARROT (*Désandans*), Marie-Blanche PERNOT (*Blussangeaux*), Frédérique PETITJEAN (*Branne*), Marie-Sophie POFILET (*L'Isle sur le Doubs*), Alain ROTH (*L'Isle sur le Doubs*), Thierry SALVI (*Rougemont*), Cyril SIMONIN (*Appenans*), Emmanuel SPADETTO (*Mondon*), Laurent TOURTIER (*L'Isle sur le Doubs*), Valérie ULMANN (*Arcey*), Francis USARBARRENA (*L'Isle sur le Doubs*), Jean-Claude VERMOT (*Pays de Clerval*), Marie-Pierre VERNAY (*Pompierre sur Doubs*).

ABSENTS EXCUSES :

Albéric CHOPARD (*Soye*), Emmanuelle LAVILLE (*Uzelle*), René MOREL (*Pays-de-Clerval*),

ABSENTS SUPPLEES :

Pierre MAHON (*Cubrial*), représenté par son suppléant Jean-Luc LENOTTE ; Pierre RUPP (*Fontenelle-Montby*), représenté par son suppléant Raphaël BOUZIANE ; Danièle NEVERS (*Cuse et Adrisans*), représentée par sa suppléante Virginie MAURIVARD.

ABSENTS REPRESENTES :

Marie-Odile BONDENET (*Accolans*), pouvoir à Jacky BOUVARD, Marc-André DODIVERS (*Blussans*), pouvoir à Edwige GARRESSUS ; Pierre FILET (*Montagney-Servigney*), pouvoir à Emmanuel SPADETTO ; Martine LOHSE (*l'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Joëlle PAHIN ; Stéphanie PACCHIOLI (*L'Isle sur le Doubs*), pouvoir à Francis USARBARRENA ; Alain PASTEUR (*Arcey*), pouvoir à Bruno BEAUDREY ; Philippe JANUEL (*Avilley*), pouvoir à Joseph CUENOT ; Pierre PEGEOT (*La Prétière*), pouvoir à Marie-Blanche PERNOT ; Marcel SALLES (*Anteuil*), pouvoir à Gérard JOUILLEROT ; Fabrice VRILLACQ (*Gémonval*), pouvoir à Claude HUEBER.

ABSENTS :

Raymond BOBY (*Bournois*), André BOUVERET (*Huanne-Montmartin*), Thierry CHIERICI (*Tournans*), Martine COLLERY (*Rougemont*), Claude COURGEY (*Rougemont*), Sylvain DUBOIS (*Romain*), Séverine DUCROUX (*Rougemont*), Georges GARNIER (*Pays de Clerval*), Annie GROSJEAN (*Nans*), Rodney HEDIN (*Abbenans*), François HERMOSILLA (*Faimbe*), Nathalie PARENT (*Sourans*), Olivier PERRIGUEY (*Mancenans*), Victorien PIEGELIN (*Gouhelans*), Serge TAILLARD (*L'Hôpital Saint Lieffroy*), Jean-Pierre VAILLET (*Puessans*),

SECRETAIRE DE SEANCE :

Claude HUEBER

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président.

2024-09-02

GEMAPI : Etude de faisabilité du ruisseau de la Toinotte à Mancenans : Validation du plan de financement et demandes de subventions

Le vice-Président en charge du cycle de l'eau expose à l'assemblée :

Contexte :

Ce projet de restauration du ruisseau de la Toinotte à Mancenans fait partie des travaux mentionnés à l'article 4 de la convention déléguée à l'EPTB.

Dans le cadre de la convention triennale de délégation de compétence de la CC2VV à L'EPTB Saône et Doubs, dont un avenant a été délibéré le 25 janvier 2024, la CC2VV a délégué la maîtrise d'ouvrage de cette opération à l'EPTB avec l'articulation suivante :

- L'EPTB passe les marchés et prend en charge l'ensemble des dépenses liées à l'opération
- L'EPTB sollicite une convention d'aide financière auprès de l'Agence de l'eau RMC
- La CC2VV, avec l'appui de l'EPTB, sollicite une aide financière auprès du Conseil Départemental du Doubs et reverse à l'EPTB la subvention perçue.

Plan de financement prévisionnel :

Financier	Taux	Montant
Subvention AE	50 %	21 430 €
Subvention Département	30 %	12 858 €
Autofinancement	20 %	8 572 €
Total	100 %	42 860 €

L'exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- **D'adopter l'opération décrite ci-dessus**
- **De valider le plan de financement prévisionnel de l'opération**
- **D'autoriser le Président à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Doubs**
- **D'autoriser le Président à faire les démarches comptables nécessaires au reversement de la subvention perçue à l'EPTB Saône et Doubs**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents et représentés.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Bruno BEAUDREY



Délibération adoptée avec :
Voix pour : 56
Voix contre : 0
Abstention : 0